

Commission de Suivi de Site 2020

TRIADIS SERVICES à Étampes

Actions de la DRIEE

Ressources, territoires et habit
Énergie et climat
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Classement seveso SH et arrêtés préfectoraux

- Le site est en activité depuis 1998 et régulièrement autorisé
- Classement du site seveso seuil haut par le biais de la règle du cumul (substances et mélanges dangereux contenus dans les déchets)
- Le classement seveso seuil haut est uniquement lié aux évolutions de la réglementation et de la nomenclature des ICPE (directive seveso 2 et seveso 3).
- Arrêté préfectoral complémentaire du 16/06/2017 (en adéquation avec le site et la réglementation actuelle).
- Arrêté préfectoral complémentaire du 08/08/2018 : extension du site (démantèlement IBC SHUTZ et stockage emballages neufs AP-HP)
- Arrêté préfectoral complémentaire du 31/10/2019 autorisant les rejets des eaux pluviales du bassin vers la STEP d'Etampes.

Actions DRIEE 2019/2020 :

Inspections 1/4

- **Inspection inopinée 04/12/2019** suite LUBRIZOL focalisée sur la défense incendie en binôme avec le siège régional :
 - Déclenchement fictif d'un incendie avec mise en œuvre d'une queue de paon
 - Vérification du respect des quantités de déchets stockées
 - Vérification de la réalisation des contrôles des moyens de prévention et de protection incendie
- AP de mise en demeure du 30/01/2020 de respecter les conditions de stockage dans les zones des expéditions et des aérosols et bouteilles de gaz (surface, tonnage et hauteur non respectés).

Actions DRIEE 2019/2020 :

Inspections 2/4

- **Inspection 12/12/2019** en binôme avec le siège régional liée au déclenchement de l'exercice POI :
 - Pas de NC relevées
 - Bon déroulement global de l'exercice
 - Vérification du respect des conditions de stockage : ok.

Actions DRIEE 2019/2020 :

Inspections 3/4

- **Inspection inopinée 19/02/2020** liée au contrôle inopiné des rejets des eaux de bassin suite APC 31/10/2019 :
 - Vérification des conditions de stockage dans les zones en référence à l'AP de MED : les conditions étaient respectées ce qui a permis de lever la mise en demeure.
 - Les résultats d'analyses (60 paramètres environ) sont conformes à l'APC du 31/10/2019 et à la convention de rejet avec la commune d'Étampes et le gestionnaire du réseau.

Actions DRIEE 2019/2020 : Inspections 4/4

- **Inspection à distance 30/03/2020 COVID 19** dans le cadre du plan de continuité de l'activité pendant la crise sanitaire.
- Une inspection sera menée au cours du deuxième semestre 2020 en binôme avec le siège régional.

Actions DRIEE 2019/2020 : Instruction

- Rédaction d'un APC actualisant les prescriptions de l'AP du 16/06/2017 avec un passage en CoDERST du 19/09/2019 et signature de l'APC le 31/10/2019 :
 - Autorisation de rejet des eaux pluviales du bassin dans le réseau EU de la commune vers la STEP d'Étampes
- Tierce expertise de l'INERIS en cours de finalisation pour réviser l'EDD suite à l'incident du 27/12/2018 : APC à venir avant la fin 2020.
- Participation à l'exercice PPI le 04/02/2020.
- Instruction d'un PAC avec APC du 27/04/2020 autorisant le transit de DASRI dans le contexte de crise sanitaire.
- Instruction en cours du dossier de réexamen IED WT reçu début juin 2020 : APC à venir avant la fin 2020.

Merci de votre attention

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir